



Assemblée de quartier Centre-Ville du 3 juillet 2017 **Echanges autour de la présentation du diaporama**

Elus : Monsieur DESCHUYTTER, Monsieur DENOEUDE, Madame MARIAGE.

Intervenants : Monsieur BUYSSCHAERT, Monsieur DEFRENNES.

ACCUEIL : Monsieur DESCHUYTTER, Adjoint de quartier, ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée de quartier, à savoir, sur la base d'un diaporama :

- Point sur les projets portés par les membres du Bureau ;
- Point sur les dossiers du quartier et de la Ville ;
- Agenda ;
- Temps d'échanges.

1 – LES PROJETS PORTES PAR LES MEMBRES DU BUREAU

Madame RITTER, coprésidente, présente le Bureau de quartier et ses membres avant d'en exposer les axes de travail :

- Jardin Partagé ;
- Logo du Quartier.

Jardin Partagé :

Espace disponible par la Direction des Parcs et Jardin et du Développement Durable, sur les toits dans l'ancien Match :

 Dalle Miss Cavell

Cette terrasse se compose de :

-  2 grands espaces (480 m² et 160 m²) ;
-  1 accès sécurisé
-  2 terrains fertiles.

Le projet est en cours en lien avec l'Association « **Les gens qui sèment** » et la Direction des Parcs et Jardin et du Développement Durable.

Les valeurs de ce projet et la dimension qui lui sera apportée, seront étudiées par le Bureau de Quartier (sens du partage, lieu de convivialité, animations intergénérationnelles..).

Logo du Quartier :

Les membres du Bureau de Quartier réfléchissent à la création d'un logo qui serait le reflet de leur territoire.

Une collaboration avec un ou plusieurs établissements scolaires est en cours de réflexion.

2 – LES DOSSIERS DU QUARTIER ET DE LA VILLE

Dossier Place Pierre Semard – Gare de Tourcoing présenté par Monsieur DEFRENNES – Adjoint chargé des grands projets et de la rénovation urbaine.

Dossier Voirie présenté par M. BUYSSECHAERT - Conseiller Municipal chargé des déplacements, de la voirie et de la circulation.

Grands projets :

a) La transformation de la gare et de ses abords (Centre-Ville / Epidème) :

Il s'agit aujourd'hui d'un point d'étape suite à la présentation effectuée en juillet 2016 sur les aménagements de la gare et de ses abords. Cette démarche a fait l'objet de présentations régulières auprès des bureaux de quartier Centre-ville et Epidème.

Contexte

La rénovation de la place Pierre Semard s'intègre dans une réflexion plus large, à l'échelle de la gare et de ses abords, intégrant le bâtiment de la gare et les différentes infrastructures de transports (bus, métro, stationnement, perspective à long terme du tramway) aujourd'hui disséminées sur le territoire.

De plus, la coupure urbaine que constitue le faisceau ferroviaire empêche le pôle d'échanges de bien fonctionner et empêche les liaisons entre Centre-Ville et Epidème.

Acteurs

Pour travailler à l'élaboration d'un projet d'aménagement à cette échelle, Monsieur Le Maire a constitué en 2016 un comité de pilotage réunissant autour de la Ville tous les acteurs concernés :

- **La Région** (compétente en matière de TER et de pôle d'échanges ferroviaires) ;
- **La MEL** (aménagement urbain, transports collectifs urbains, stationnement) ;
- **La SNCF** (transporteur, propriétaire foncier, gestionnaire de la gare) ;
- Et d'autres : **EPF, Département, ABF...**

Plusieurs démarches d'études ont été initiées :

*** Étude de devenir de la gare de Tourcoing en Pôle d'Echanges Multimodal (PEM)**

Sous maîtrise d'ouvrage Région, dans le cadre du marché à bon de commande passé avec AGORA. Réalisée au cours de l'année 2017 et restituée en juillet / septembre 2017.

Cette étude est alimentée par trois démarches menées en parallèle en vue de la redynamisation économique et commerciale du secteur gare.

* **Diagnostic foncier** (SNCF immobilier) sur les emprises libérables.

* **Etude de faisabilité pour l'aménagement des espaces vacants du bâtiment voyageur** (AREP).

* **Étude de potentiels économique et commercial** (Retail & Connexions) pour la réaffectation des locaux vacants (bâtiment voyageur, anc. bâtiment des postes, halle Sernam).

Cadre de travail

Objectif : formuler un projet de pôle d'échanges multimodal

Par Pôle d'Echanges on entend, un aménagement qui permet de connecter autour de la gare de Tourcoing l'ensemble des offres de mobilités (train, voiture/stationnement, bus, tramway, vélo, piétons) afin de créer des conditions d'échanges confortables, pour les usagers et diminuant les nuisances éventuelles causées aux riverains : sécurité routière, stationnement, dégradation des espaces publics... et qui repose sur des équipements d'infrastructure : espaces publics, cheminements et de superstructure : parking, passerelle...

Enjeux Fonciers

Les diagnostics fonciers ont permis d'identifier deux sites mobilisables :

- **Au nord, la Halle Sernam et ses abords (pour environ 5.530 m²)**
- **Au sud, le site Hondschoote (15.500 m²)**

Réaffectation des locaux vacants au sein de la gare

Les principales conclusions de l'étude de réaffectation des locaux vacants en gare :

- Quantification des surfaces disponibles pour un autre usage : 1915 m²
- Chiffrage du cout de remise en état : 8,5M€
- Identification des potentiels commerciaux et d'activités

Ce qui suppose le dépôt par la SNCF d'un dossier de demande de subvention auprès de la Région pour la rénovation du bâtiment (clos et couvert), permettant dans un second temps la revente du bâtiment à la collectivité, avec ensuite réaffectation pour de nouvelles fonctions : services, commerces, restaurations, bureaux, équipements.

Un pôle multimodal en 2 parties reliées par une passerelle

Scénario 1 :

A COURT TERME (3 à 5 ans)

1. **La transformation de la place Pierre Semard en vaste parvis**, largement connecté avec l'avenue Gustave Dron et le centre ville ;
2. **L'accueil des fonctions de transports collectifs** sur les pourtours de la place Pierre Semard
3. **la reconversion du secteur Sernam** avec :
 - la réalisation d'un parking silo d'une capacité de 260 places (usage TER, usages du quartier) ;
 - la reconversion de la halle Sernam, avec des possibilités d'extension de sa profondeur sur sa façade sud ;
 - la desserte du PEM : L'aménagement en façade nord de la halle, le long de l'avenue Lefrançois, d'emplacements pour le dépose minute (16 places), la reprise quart d'heure (32 places), les taxis (14 places) ; selon une logique d'accès linéaire de type « aéroportuaire » depuis l'avenue Lefrançois.

A court terme, ce scénario suppose **le report du stationnement des usagers Ouigo sur le parking Saint Christophe.**

A LONG TERME (au-delà des 3 à 5 ans)

1. **L'accueil sur le parvis de la gare** de la station de tramway Gare de Tourcoing ;
2. **Le franchissement du faisceau ferroviaire par une passerelle** (accessible à proximité du pavillon ouest) ;
3. **La réalisation d'un parking silo**, d'une capacité de 280 à 420 places, pour répondre en proximité aux usagers Ouigo et absorber la progression très forte de ce trafic.

Diaporama traduit en scénario d'aménagement (comprenant les éléments à court terme et à long terme) :

- Parvis dédié aux modes doux ;
- le maintien de l'avenue Lefrançois (avec connexion directe au boulevard des Carliers) ;
- Rue Albert I^{er} mise en impasse ;
- Les arrêts de bus en encoche avec accès direct au parvis ;
- le passage du Tramway en site propre (étude de faisabilité, déviation depuis la place de la Victoire ou depuis Tourcoing centre) ;

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

- la requalification de la halle Sernam (sur des fonctions commerciales et d'activités économiques à définir) ;
- Deux parkings silo : 260 places en partie nord (à court terme) et 280 à 420 places en partie sud (à long terme) ;
- Les fonctions de desserte aux abords ouest de la gare.

Présentation du scénario d'aménagement

La reconquête du parvis de la gare par le piéton est l'élément central dans l'aménagement nord du pôle d'échanges.

En ligne directe avec le bâtiment « voyageurs », il est proposé que le grand parvis accueille, une station pour le tramway et des arrêts de bus sur l'avenue Lefrançois.

Afin de **mieux valoriser la façade de la gare** et en vue d'offrir aux voyageurs **un nouveau regard sur la ville**, il est envisagé **d'orienter le parvis vers le Centre-Ville**, de l'arborer et travailler un revêtement de qualité et pérenne.

Mise en valeur des Rez-de-chaussée de la gare, pour faciliter les implantations commerciales : visibilité, sur les lieux de passage.

Références d'aménagement

Quelques images de références d'espaces publics, constituant des parvis pour les gares sont diffusées à savoir : Reims, Saint Brieuç, Bordeaux, Lens, Liège et Saint Malo.

Proposition d'aménagement : zoom sur le secteur de la Halle Sernam

A l'ouest du parvis, les **dépotes et reprises taxis** sont **regroupées**, permettant une **meilleure visibilité** depuis la sortie de la gare.

Les **stationnements de courtes durées et dépose minute** s'organisent au nord de la halle. En lien direct avec une réaffectation possible de la halle Sernam.

Une passerelle piétonne pour relier les deux parties du pôle d'échanges, de part et d'autre du faisceau ferroviaire

Pour rejoindre les parkings situés au sud depuis le parvis nord de la gare, une passerelle doit être créée:

- Elle sera aménagée en extérieur ;
- Elle doit être visible depuis le parvis ;
- Elle desservira le quai central de la gare avec des escaliers et ascenseurs ;
- Elle devrait être couverte ;
- Elle pourrait se connecter soit au bâtiment voyageurs et / ou parking silo coté sud.

Pour la faisabilité de la mise en œuvre, **une étude technique devra être réalisée**. Celle-ci analysera les différentes manières d'accroches de la passerelle (deux options, de parvis à parvis ou accrochées aux bâtiments voisins) et montrera s'il est possible d'aménager des rampes accessibles aux PMR afin de faciliter l'accès à la passerelle sans obligation de créer des ascenseurs.

Cette passerelle douce (piétons, cyclistes) favorisera la connexion entre les différents modes de transports (bus, tramway, voitures, trains, vélos).

Au niveau architectural, le choix de matériaux et l'expression constructive doivent être mis au service de l'espace public, des bâtiments classés et valorisera au maximum le caractère urbain de la passerelle. Cette dernière doit constituer un geste fort dans le réaménagement du PEM.

Mise en œuvre : première estimation des coûts

Le coût d'une telle opération est important : estimé entre 17 M€HT et 25 M€HT

En termes opérationnels, l'aménagement du pôle d'échanges devra s'appuyer sur une prise de maîtrise d'ouvrage par la MEL au titre de ses compétences en matière de transports collectifs et aménagement urbain avec **une forte participation financière de la Région, pouvant mobiliser des fonds FEDER (jusqu'à 80% de participations cumulées)**.

Prochaines étapes : calendrier prévisionnel

- **Septembre 2017**
 - Gare : **Dépôt d'un dossier de subvention FEDER / Région sur la remise en état du bâtiment gare** ;
 - Réaffectation des locaux vacants au sein de la gare : définition des vocations programmatiques (commerces et activités) par espaces, définition du mode de gestion.

- **Avant la fin de l'année 2017**
 - Anticipation sur le bâtiment de l'ancienne Poste : installation d'une activité de restauration rapide (SNCF) ;
 - Travaux anticipés de libération du site ferroviaire (SNCF) ;
 - Acquisition du foncier SNCF et ICF aux abords de la halle Sernam ;
 - **Acquisition de la Halle Sernam et définition du projet de transformation** : Appel à projets ou acquisition directe ;
 - **Lancement des études d'aménagement du PEM** (sous maîtrise d'ouvrage MEL) : espaces publics, transports collectifs urbains, stationnement ;
 - Lancement des études préliminaires (sous maîtrise d'ouvrage région) du franchissement du faisceau ferroviaire ;
 - Accord de la Région pour la prise en charge du réaménagement du bâtiment gare.

- **Mi-2018**
 - Rénovation de la Gare (SNCF)
 - Dossier de financement du projet de PEM : Région, FEDER, MEL, SNCF ;
 - EPF : maîtrise et enclenchement du processus de libération du foncier sud.

- **2019**
 - Acquisition de la gare ;
 - Travaux définitifs de libération du site ferroviaire (SNCF) ;
 - **Lancement des premiers travaux du PEM ;**
 - Phasage possible :
 - Phase 1 : livraison du parking silo nord
 - Phase 2 : réaménagement du parvis de la gare et des abords de Sernam
 - Phase 3 : franchissement et site sud
 - Réaffectation des espaces vacants
 - Halle Sernam
 - Requalification du bâtiment de la gare

Voirie :

a) Rénovation de la Grand' Place et de ses rues piétonnes :

- Travaux sur le réseau électrique **depuis mars 2017 jusqu'en janvier 2018,**
- Travaux d'assainissement et de voirie **à partir de janvier 2018 jusqu'en décembre 2018.**

Monsieur BUYSSECHAERT précise que la gestion administrative des appels d'offres est en cours. Quand ces derniers seront terminés, les travaux de voirie démarreront. Il était également urgent d'intervenir concernant les travaux d'assainissement car la durée de vie du réseau actuel rue St Jacques a été estimée à 2 voire 3 ans.

b) Travaux de reconstruction de voiries Place Notre-Dame :

- Sécurisation aux abords du collège (plateau surélevé, coussins berlinois) ;
- Reconstruction de voiries dégradées (place = pavés ; chaussée = enrobé) ;
- Augmentation des capacités de stationnement ;
- Plantations ...

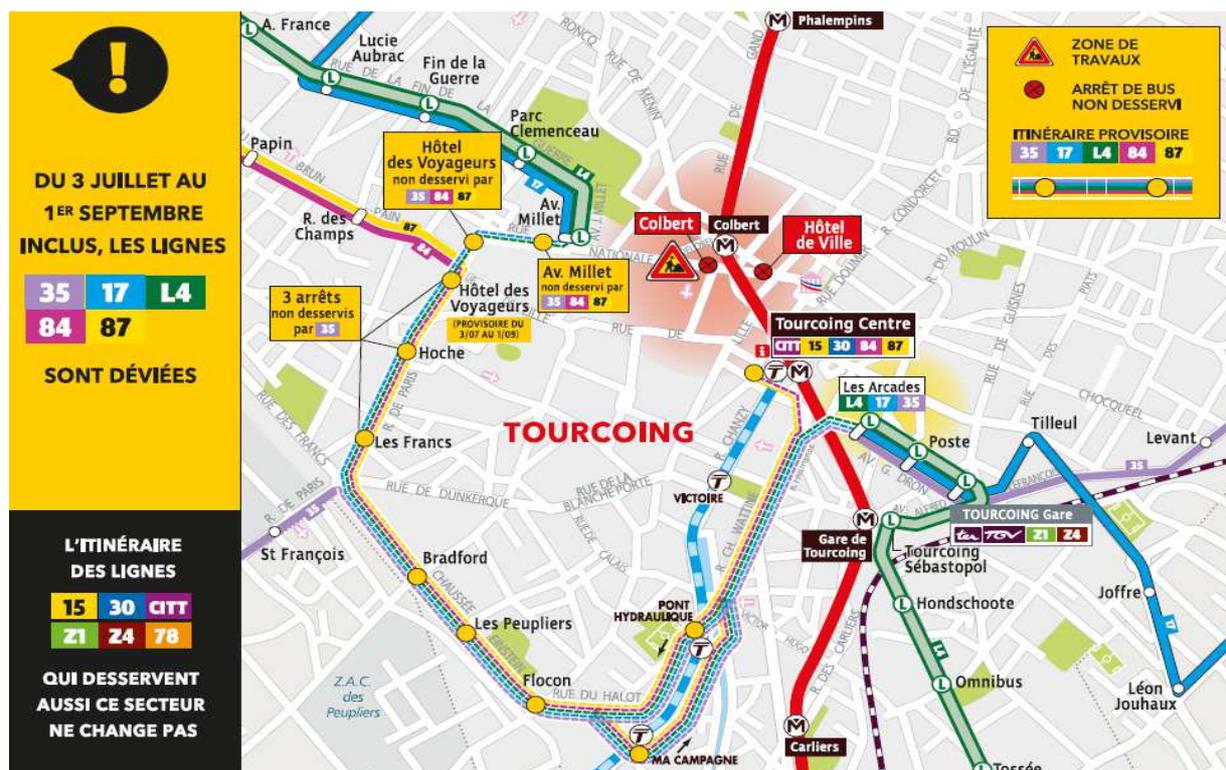
c) Déviation des transports :

Les travaux de voirie impacteront le réseau de transport en commun du 10/07/2017 au 01/09/2017.

Déviations sur les lignes de bus L4 - 17 - 35 - 84 – 87. Ces lignes seront déviées et ne pourront plus desservir l'ensemble des arrêts habituels :

- Tourcoing centre (Place Roussel et Fidèle Lehoucq) ;
- Hôtel de Ville ;
- Colbert ;
- Avenue Millet ;
- Hôtel des voyageurs ;
- Hoche ;
- Les Francs.

Un itinéraire de déviation est mis en place pendant la durée des travaux :



d) Informations complémentaires :

- Quadrilatère des piscines :
 - Démolition de l'ancien collège Albert Roussel - septembre 2017,
 - Fermeture du parking schiste rouge – mi-novembre 2017,
 - Réunion Publique en préparation
- Travaux à venir :
 - Rue du Wailly – novembre 2017 à mars 2018
 - Rue du Calvaire – 20/06/2017 au 31/07/2017 (Enedis) – avril 2018 à mai 2018 (Voirie)

➤ Pavés du Centre-Ville :

- Planche d'essai visible sur le parvis Colbert, sous le panneau d'affichage municipal.

3 – AGENDA

- Marché aux puces du 23/07/2017 de 8h à 14h ;
- Fête Nationale du 14 Juillet à partir de 18h au Centre-Ville ;
- Tourcoing Plage du 11 au 30/07/2017 au parc Clémenceau ;
- Marché nocturne le 22/07/2017 de 17h à 22h au Centre-Ville.
- Fête Foraine du 22/07/2017 au 06/08/2017 dès 15h sur le parvis St Christophe ;
- Job Dating Promenade de Flandre le 05/07/2017 de 16h à 20h au Pôle Commercial Promenade de Flandre.

4 - ECHANGES

(Question : Q / Réponse : R)

Q : La zone bleue s'applique-t-elle entre 12h00 et 14h00 ?

R : *Entre 12h00 et 14h00 il y a une suspension de la réglementation, donc la pose du disque n'est pas nécessaire. La **durée limitée de 1h** s'applique tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30, sauf les dimanches et jours fériés.*

Q : Si la foire se tient sur le parvis St Christophe, où aura lieu le marché ?

R : *Durant la période de festivité, le marché sera déporté Grand' Place.*

Q : Dans le projet de la Place Pierre Semard, comment sera géré le flux de véhicules circulant face à la gare ?

R : *Le flux sera géré soit par le parking silo (pour les longs séjours et/ou adhérents TER), soit via les places minute, soit par la zone de taxis. La circulation sera donc linéaire face à la gare.*

Au terme des remerciements adressés aux participants, la séance est levée à 20h30.

***Vous trouverez régulièrement publiés les comptes rendus des Bureaux et des Assemblées sur le site dédié à votre quartier, à l'adresse :
<http://www.tourcoing.fr/Je-participe/Mon-Conseil-de-quartier/Centre-ville>***

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr